

Questions orales

au Canada si nous gagnions notre procès contre ces droits compensateurs.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je me rends parfaitement compte, comme le député d'ailleurs, car il prend au sérieux ses responsabilités à la Chambre, que la procédure d'imposition de droits compensateurs qui a été entamée aux États-Unis risque de s'éterniser. Elle peut donner lieu à toute une série d'appels et traîner non pas des mois, mais des années. Même s'il est exact que nous pourrions, et que nous devrions d'ailleurs à mon avis, finir par l'emporter, c'est tout de même dans les 600 millions de dollars par an, année après année, que nous devrions verser aux Américains jusque là. C'est de l'argent qui serait retiré de la circulation au Canada. En cas de victoire, cet argent nous serait rendu, dans le cas contraire nous l'aurions perdu.

M. Axworthy: On nous le rendrait.

M. Clark (Yellowhead): En tout cas, cela prendrait très longtemps. Ce qui devrait surtout inquiéter le député, puisqu'il vient du nord de l'Ontario, c'est que cette situation créerait un climat d'incertitude malsain pour cette industrie et particulièrement malsain pour les gens qu'elle emploie.

M. Penner: Monsieur le Président, quand le Canada avait un gouvernement libéral, il s'est battu contre des droits compensateurs et il a gagné.

Des voix: Bravo!

LE CONSEIL DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, quand le ministre envisage d'imposer une taxe à l'exportation de bois d'œuvre, que fait-il de l'avis du Conseil des industries forestières selon lequel une telle taxe serait inadmissible et exorbitante, provoquerait encore plus de fermetures de scieries et entraînerait des milliers de mises à pieds supplémentaires?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est un gouvernement libéral qui a permis le maintien du régime d'échanges qui a donné lieu à ces mesures de rétorsion.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Et c'est un gouvernement progressiste conservateur qui essaie actuellement de négocier de meilleures conditions commerciales avec les États-Unis...

M. Guilbault (Saint-Jacques): Il rêve en couleurs.

M. Clark (Yellowhead): ... afin de nous permettre d'éviter que cette situation ne se reproduise à l'avenir. Quant à ce qui me semble être le fond de la préoccupation exprimée par le député, nous ne craignons absolument pas que les mesures que nous prendrons à nos frontières entraînent des interventions au niveau du GATT.

LA DÉCLARATION DE LA MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il sait pertinemment qu'à la fin de la semaine dernière, la ministre du Commerce extérieur a déclaré que le gouvernement américain s'était fermement engagé à obtenir de l'industrie américaine qu'elle retire sa

pétition. Or, il n'ignore également pas que, hier soir, on a appris que l'industrie américaine du bois de construction n'était pas du tout satisfaite de cette offre finale, et elle a laissé entendre que le gouvernement américain l'appuyait totalement à cet égard. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi la ministre du Commerce extérieur a déclaré que le gouvernement américain souscrivait à cette offre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai deux réponses. Tout d'abord, elle l'a dit parce que c'est le cas. Ensuite, l'honorable leader parlementaire du Nouveau parti démocratique pourrait juger plus utile de se fier aux paroles exactes du président de la *Coalition for Fair Lumber Imports*, dont je vous ai fait part, plutôt que sur ce que rapportent les médias quant à l'attitude de cet organisme. Les intéressés peuvent parler en leur propre nom et c'est ce qu'ils ont fait.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU COMMERCE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le secrétaire américain au Commerce, M. Malcolm Baldrige, parlait certainement pour lui-même, lorsqu'il a signalé qu'il n'avait jamais voulu donner l'impression qu'une augmentation de 15 p. 100 du prix du bois de construction de la part du Canada ne ferait rien de plus que de donner un sujet à discuter aux deux côtés. Selon lui, sa bonne foi est remise en question par les déclarations de la ministre du Commerce extérieur. Le ministre pourrait-il simplement nous expliquer pourquoi M. Baldrige prétend que le gouvernement américain n'a jamais laissé entendre qu'il était en faveur de cette offre de 15 p. 100?

• (1425)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député voudra peut-être m'aider. Il vient de citer une nouvelle inexacte provenant de la Société Radio-Canada, au sujet de la position de la *Coalition for Fair Lumber Imports*, soit la coalition pour l'importation équitable du bois d'œuvre. Pourrait-il me dire de quel document il tire ces citations maintenant et si oui ou non la déclaration qu'il vient de lire était citée textuellement?

LA RÉACTION FACE À L'ATTITUDE ADOPTÉE PAR LE CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, plutôt que de me reporter à l'article de M. Solomon paru dans le *Financial Post*...

M. Clark (Yellowhead): S'agissait-il de ses paroles exactes?

M. Riis: Oui—je souhaite poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures cette question.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Après avoir décidé après mûre réflexion d'adopter une position bien définie devant l'ITC, la Commission (américaine) du commerce international, nous avons fait marche arrière. Par la suite, la ministre du Commerce extérieur a présenté après mûre réflexion de notre part, une offre finale de 10 p. 100, qui a été rejetée. Voilà maintenant que nous présentons une autre offre finale de 15 p. 100. Comment se fait-il qu'après avoir mûrement réfléchi à la question chaque fois, nous finissons quand même par présenter une proposition qui est rejetée?